

Partir étudiant... Revenir écrivain

MICHEL LACROIX, *L'invention du retour d'Europe. Réseaux transatlantiques et transferts culturels au début du xx^e siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Cultures québécoises », 2014, 334 pages

Fanie St-Laurent

Volume 10, Number 1, Fall 2015

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/79423ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Ligue d'action nationale

ISSN

1911-9372 (print)

1929-5561 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

St-Laurent, F. (2015). Review of [Partir étudiant... Revenir écrivain / MICHEL LACROIX, *L'invention du retour d'Europe. Réseaux transatlantiques et transferts culturels au début du xx^e siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Cultures québécoises », 2014, 334 pages]. *Les Cahiers de lecture de L'Action nationale*, 10(1), 13-14.

Tous droits réservés © Ligue d'action nationale, 2015

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

PARTIR ÉTUDIANT... REVENIR ÉCRIVAIN

Fanie St-Laurent

Chargée de cours à l'Université de Sherbrooke

MICHEL LACROIX
**L'INVENTION DU RETOUR
D'EUROPE. RÉSEAUX
TRANSATLANTIQUES ET
TRANSFERTS CULTURELS AU
DÉBUT DU XX^E SIÈCLE**

Québec, Presses de l'Université Laval,
coll. « Cultures québécoises », 2014,
334 pages

« Être écrivain, c'est ne plus avoir d'autre patrie que Paris » (p. 18). C'est ce que montre, en introduction, Michel Lacroix, professeur à l'Université du Québec à Montréal et spécialiste des sociabilités intellectuelles, des représentations de la vie littéraire et des relations franco-québécoises. Son étude sur le personnage du retour d'Europe est le fruit de plusieurs années de recherches sur les notions de cercles d'appartenance, d'amitié, de mondanité, de coopération intellectuelle, de transferts culturels et sur certains acteurs clés de la diffusion de la littérature et de la culture québécoises en France dans les premières années du XX^e siècle.

L'invention du retour d'Europe. Réseaux transatlantiques et transferts culturels au début du XX^e siècle apporte un éclairage nouveau sur la trajectoire d'un groupe de jeunes étudiants, les Marcel Dugas, René Chopin, Paul Morin et Guy Delahaye, entre autres, – plus tard associés aux exotiques – qui complètent leurs études de droit, de médecine ou de journalisme lors d'un voyage à Paris entre 1910 et 1914. La combinaison des approches théoriques qui s'inspirent à la fois de la sociocritique, de l'analyse du discours, de l'histoire culturelle et de la sociologie des réseaux, permet de mieux comprendre que « les réseaux constituent plus qu'un mode d'organisation, de structuration, au sein de l'institution ou entre deux sphères littéraires distinctes : ils sont cette institution, ils constituent au sens fort l'interface essentielle entre le Québec et la France » (p. 7). En voulant relire l'histoire littéraire québécoise à la lumière des réseaux pendant les années 1910-1920, Michel Lacroix dévoile toute la toile des relations littéraires et intellectuelles transatlantiques tissées une à une, évoque les rapports de force, les prises de position, les écarts entre les deux continents et l'importance des rencontres mondaines, en plus de donner une nouvelle compréhension des suites du voyage à Paris à cette époque. Les exotiques se connaissent avant de partir pour la France, ils proviennent des mêmes écoles et du même milieu social et, de surcroît, ils ont participé à des regroupements

étudiants comme L'Encéphale ou Le Soc; or, c'est véritablement le voyage en Europe qui les mènera à constituer le groupe qui sera au cœur des activités de la première revue moderniste de l'histoire culturelle québécoise, *Le Nigog*.

PARTIR ÉTUDIANT

Carte d'identité, passeport, lettres de recommandation... c'est le départ. Les quatre étudiants, Dugas, Chopin, Morin et Delahaye, ont des parcours semblables. D'abord, ils ont la possibilité d'étudier à l'étranger parce que les relations universitaires entre le Canada et la France s'intensifient au tournant du XX^e siècle. Ils vivent également une situation personnelle qui ne les retient pas au Canada en plus de provenir de familles bourgeoises qui peuvent assumer les frais d'un tel voyage – les bourses d'études n'étant pas encore facilement accessibles. Finalement, la faiblesse du champ littéraire canadien-français, le manque d'éditeurs spécialisés, l'absence de revue littéraire ou de critique dédiée à la littérature dans les journaux ainsi que la soumission des librairies aux écoles et aux congrégations religieuses, entre autres, portent les écrivains à rêver d'un marché plus fort et stable, comme celui de la France.

C'est en effet le temps de l'ultime regard sur ce que les personnages – réels ou fictifs – laissent derrière eux, le temps de l'adieu à la patrie; c'est aussi le temps de l'exaltation, de l'ouverture vers l'inconnu; mais c'est surtout un entre-deux temps, entre ici et là-bas, un temps de réflexion sur la rupture et la possibilité d'un retour.

Michel Lacroix représente la scène du départ à l'aide de textes fictifs, *Le théâtre à Montréal* (1911), de Marcel Dugas, et André Laurence, *Canadien-français* (1930), de Pierre Dupuy, qui illustrent ce moment crucial du voyage, « une étape importante qui concrétise un fantasme ancien, celui de partir pour la capitale française, en même temps qu'elle relance la rêverie, le songe (p. 24) ». C'est en effet le temps de l'ultime regard sur ce que les personnages – réels ou fictifs – laissent derrière eux, le temps de l'adieu à la patrie; c'est aussi le temps de l'exaltation, de l'ouverture vers l'inconnu; mais c'est surtout un entre-deux temps, entre ici et là-bas, un temps de réflexion sur la rupture et la possibilité d'un retour.



Le groupe de jeunes Canadiens français ne fait pas qu'étudier à Paris. En fait, dans leurs cas, les études sont presque un prétexte. À Paris, certains publient des ouvrages littéraires, envoient des comptes rendus de la vie littéraire parisienne à Montréal et, surtout, participent à la vie littéraire, culturelle et mondaine de Paris. Et il s'agit de l'aspect le plus fascinant de l'étude de Lacroix. « Capitale mondiale des lettres, Paris était aussi, au même moment, une des capitales mondiales de la mondanité, les deux formes de domination étant partiellement confondues dans l'esprit de plusieurs Français comme étrangers (p. 102) ». Les archives et la correspondance montrent comment ces apprentis écrivains ont rejoint différents milieux, ont abordé différentes disciplines et ont examiné différentes esthétiques. Les exotiques ne font pas partie de la bohème : ils veulent rencontrer des gens d'autorité. Ils créent des liens avec les milieux académiques, car ils entretiennent l'espoir d'être reconnus par l'institution. Ils participent également à des salons mondains, notamment ceux de M. et Mme Charles de Pomairols et de Philippe Roy, commissaire général du Canada à Paris, et atteignent ainsi les échelons supérieurs de la société pour mettre à profit leur capital social. En plus de ces rencontres mondaines, les exotiques courtisent divers réseaux littéraires et culturels parisiens, comme la revue d'avant-garde *Montjoie!*, diverses écoles et divers lieux de sociabilités, notamment le café la Closerie des Lilas où ils sont en contact plus ou moins directement avec des artistes aux parcours et aux disciplines multiples tels Éric Satie, Guillaume Apollinaire ou Riccioto Canudo. Architecture, cinéma, littérature, politique, journalisme : ces diverses approches seront également exploitées, plus tard, dans *Le Nigog*. Les exotiques circulent donc des salons aux revues d'avant-garde en quête de reconnaissance et de possibilités de publication.

VOIR RETOUR D'EUROPE

suite à la page 14

RETOUR D'EUROPE

suite de la page 13

REVENIR ÉCRIVAIN

Les exotiques reviennent tous avant 1914 en raison de la Première Guerre mondiale. Ils vivent à ce moment le choc du retour : pour certains, comme Paul Morin, il s'agit d'un nouvel exil, négatif, dans son propre pays. Pourtant, dans cet axe transatlantique, les exotiques ont tout de même réussi à intégrer un réseau multidisciplinaire d'artistes et à créer un mouvement littéraire canadien-français à partir de Paris. « Le séjour collectif en Europe contribue à provoquer l'émergence de ce groupe, à lui donner ses couleurs spécifiques ; il approfondit et exhibe la célébration de l'ailleurs, laquelle unifie éthos et poétique, habitus et topoï, dans une opposition de plus en plus frontale au régionalisme » (p. 223).

Malgré certaines entorses à la chronologie et quelques informations lacunaires tout à fait compréhensibles dans des recherches aussi poussées, l'ouvrage de Michel Lacroix propose des pistes de réflexion nombreuses pour les chercheurs et les professeurs de littérature. Il donne d'abord une définition plus précise et illustre

de façon concrète la notion de retour d'Europe. Ainsi, il montre clairement qu'avec les exotiques se forge le personnage du retour d'Europe dans les années 1910 et 1920. Ensuite, il expose de manière exemplaire l'importance de la mondanité et de l'intégration dans des réseaux littéraires, culturels et politiques pour arriver à se tailler une place dans le milieu littéraire français. Enfin, on perçoit plus facilement le décalage culturel vécu par ces retours d'Europe, leurs questionnements, leurs positions dans le champ littéraire. Le retour d'Europe, en tant que passeur culturel, est marqué par la civilisation européenne et, à son tour, marque la société canadienne-française lorsqu'il revient dans son milieu. On ne saurait trop souligner la richesse du dépouillement des archives et l'importance de la relecture de l'histoire littéraire qui, dans ce cas encore, donne un nouvel élan aux savoirs antérieurs. ❖



ROBERT LACROIX ET LOUIS MAHEU LES GRANDES UNIVERSITÉS DE RECHERCHE. INSTITUTIONS AUTONOMES DANS UN ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal,
2014, 328 pages

Rien de plus ennuyeux que de consacrer de belles heures d'été à la lecture d'un rapport sur la recherche universitaire. D'abord, les auteurs. Robert Lacroix, économiste de formation, ex-recteur de l'Université de Montréal, passionné de développement institutionnel, ne pouvait que s'intéresser à ce thème en retournant à son travail de chercheur. Quant à Louis Maheu, s'il fut aussi cadre supérieur de l'Université de Montréal, il est d'abord un sociologue éminent, d'inspiration tourainienne, et par conséquent spécialisé dans l'étude des mouvements sociaux et de l'action de la société sur elle-même.

Rien de trop étonnant, donc, à voir ces deux universitaires se pencher sur le développement des institutions de « haut savoir » et en particulier à la recherche animée, produite et diffusée par les universités. La recherche constitue non seulement l'essentiel du travail d'un professeur et de la réputation d'un établissement d'enseignement supérieur ; elle est aussi un des principaux moteurs du développement des sociétés, à la faveur de l'expansion des savoirs.

Après avoir retracé l'histoire récente des universités et de l'essor de la recherche scientifique, Lacroix et Maheu remettent en question les classements de performance en usage tout en leur reconnaissant une utilité pour l'évaluation, à condition d'y adjoindre des outils complémentaires de mesure et d'analyse. La deuxième partie passe en revue l'évolution organisationnelle des universités de recherche aux États-Unis, au Royaume-Uni, au Canada et en France. Le rapport se termine par un appel au débat portant sur les défis à relever pour assurer la qualité et les performances des universités observées : les rapports entre enseignement et recherche, la privatisation larvée, le sous-financement public ou plutôt un subventionnement trop contrôlant, aux États-Unis et au Canada.

Le sous-titre du rapport est éclairant : « Institutions autonomes dans un environnement concurrentiel ». Comment préserver (ou restaurer ?) l'autonomie de l'université, gage de ses libertés et condition de son développement réel ? Comment négocier, avec les pouvoirs publics comme avec les sources de financement privées, un contrat de long terme assurant les conditions et les moyens d'une indépendance quant au choix des champs prioritaires de recherche et quant à la gestion des ressources humaines et organisationnelles qui y sont consacrées ? Les auteurs écrivent avec optimisme : « [...] rien n'indique que les universités de recherche ont manqué aux engagements de leurs missions fondatrices d'enseignement et de recherche. S'il y a eu des

manquements et si des défis majeurs demeurent, force est de noter que les universités, sur le terrain fondamental de la recherche, aient perdu leur âme. »

Autre question plus délicate : comment gérer et viser l'excellence dans le climat actuel de compétition exacerbé entre les institutions universitaires ? Je considère que nos deux chercheurs auraient pu s'interroger plus en profondeur sur cet effet « pervers » de la mondialisation. Faut-il accepter comme inévitable cette course à l'hégémonie de certains savoirs, de certaines cultures, de certains modèles et types de recherche ? Hégémonie étatsunienne plus qu'européenne, demain plus extrême-orientale qu'étatsunienne, ou respect et stimulation des diversités et des différences ? Le modèle explicatif proposé au départ reflète particulièrement l'exclusivité du raisonnement : « [...] pour pouvoir se développer, les sociétés modernes demandent deux apports essentiels : une main d'œuvre de plus en plus qualifiée et un flux de connaissances nouvelles relevant de multiples disciplines scientifiques et technologiques. » Chers collègues, en êtes-vous si assurés ? C'est ici qu'on peut mesurer le poids des habitudes et des traditions et les difficultés réelles d'accroissement des capacités d'innovation, non seulement en matière de recherche, mais surtout en termes d'organisation et d'institutionnalisation. Élevés et nourris dans le sérail privilégié de l'Université de Montréal, nos deux professeurs en sont des dignitaires sans doute trop éprouvés. Leur plaidoyer pro domo en est le signe clair. Se prévaloir d'appartenir à une université « de calibre mondial » et à « un club international sélect » fait naître un certain soupçon de complaisance et pourrait bien nuire à l'objectivité d'un travail de recherche.

Une suggestion en terminant : à quand une évaluation de la recherche non subventionnée et dite « libre » pratiquée par une majorité de professeurs ? À quand une évaluation complète de la performance des universités en enseignement et en diffusion des savoirs ? Voici, Messieurs, de la part d'un modeste collègue du bas de la montagne, une invitation à lire bientôt vos nouveaux rapports... de recherche et à débattre de vos résultats et conclusions. Sans trop d'ennui, compte tenu de vos constants efforts de style, et en toute liberté, vu l'enjeu.

Jean Carette

Professeur retraité de l'UQAM